

CONSEILS DE SECURITE ET NOTICE D'INSTALLATION/UTILISATION/ ENTRETIEN/MAINTENANCE

COUVERTURE DE SECURITE A BARRES NORWIND



Conforme à la norme NF P 90-308 (Décembre 2013)

**NOTICE A REMETTRE A L'UTILISATEUR APRES LE MONTAGE.
A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER POUR UNE CONSULTATION
ULTERIEURE**

DERCOYA

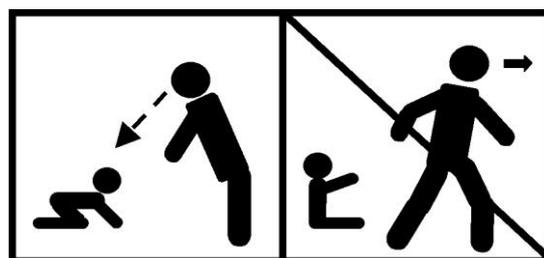
A-DOTE05112 -- ind B 02/18

SOMMAIRE	P 2
CONSEILS DE SECURITE	P 2
INFORMATIONS CONCERNANT LE MATERIEL LIVRE	P 3
RESSOURCES ET OUTILS NECESSAIRES	P 3
CONSEILS D'INSTALLATION	P 3
NOTICE D'INSTALLATION	P 4 à 8
NOTICE D'UTILISATION	P 9
NOTICE D'ENTRETIEN	P 9 à 10
NOTICE DE MAINTENANCE	P 11
CONDITIONS DE GARANTIE	P 12

CONSEILS DE SECURITE

SURVEILLANCE DU BASSIN

- Attention, un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.
- **La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.**
- **La présence d'un parent et / ou d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.**
- Apprenez les gestes qui sauvent.
- Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :
 - Pompiers : 18 ou 112 (pour la France)
 - SAMU : 15 (pour la France)
 - Centre antipoison.



NE QUITTEZ JAMAIS VOTRE ENFANT DES YEUX

CONSEILS DE SECURITE PROPRES AUX COUVERTURES

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens, ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre.
- Ranger les outils nécessaires pour actionner la couverture hors de portée des enfants.
- La mise en oeuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- Il est interdit de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès au bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin.
- Respecter les hauteurs d'eau définies par le fabricant

! AVERTISSEMENT !

La sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant. Un enfant se noie en moins de 3 minutes ; aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

Le manuel de la couverture de sécurité à barres a pour but de vous donner toutes les informations nécessaires à une installation, une utilisation, un entretien et une maintenance optimales. Il est indispensable de se familiariser avec ce document et de le conserver dans un lieu sûr et connu pour des consultations ultérieures. Sauf indication explicite, les informations ci-après sont valables pour le modèle Norwind.

Porter les équipements de sécurité (chaussures sécurité, lunettes, masque, gants, vêtements adaptés) adéquats lors de l'installation. Se référer aux notices des matériels électroportatifs et produits utilisés fournis par le(s) fabricant(s).

INFORMATIONS CONCERNANT LE MATERIEL LIVRE

La couverture de sécurité à barres est composée de :

- La couverture enroulée complètement montée en usine et prête à poser.
- Une ou deux manivelles (selon la surface de plan d'eau) OU un ou deux volants de manœuvre (bassins hors sol).
- Un sachet contenant les pitons douilles escamotables et les sangles à cliquet.
- La présente notice.

En cas d'escalier sur la longueur du bassin, il sera rajouté à cette liste de composants : 1 barre supplémentaire équipée de 2 supports margelles ainsi que les sandows de mise en tension de l'escalier.

En option : bande de protection margelles, manivelle motorisée, sangles de soutien, kit vent et/ou kit neige, boudins d'eau.

COLISAGE (exemple pour un bassin de 5 x 10m) :

- 1 carton de 5.80m x 0.35m x 0.30m
- Poids total : environ 75kg

TRANSPORT :

A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages provoqués lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Il devra les confirmer sous 48 heures par lettre recommandée au transporteur et informer DERCYA.

RESSOURCES ET OUTILS NECESSAIRES

Pour plus de facilité, deux personnes sont à prévoir pour la pose.

Outils nécessaires : une perceuse sans fil avec guide profondeur (ou 230V à fil si le bassin est vide), 1 foret de 12 mm, 1 maillet, 1 mètre, 1 cutter, 1 visseuse ou tournevis embout cruciforme.

CONSEILS D'INSTALLATION

Nous vous conseillons de vous appuyer, en complément de cette notice, sur le référentiel de bonnes pratiques (document AFNOR BP P 90-315 « installation des éléments de protection »).

Une dalle béton dosée à 350 kg/m³ sur 10 cm d'épaisseur est nécessaire à la fixation des pitons.

La fixation des pitons est à faire sur une surface plane (type dallage). Ne pas se fixer sur les margelles.

S'entraîner avant montage à l'utilisation des cliquets (serrage et desserrage).

Il est impératif de tenir compte des vents dominants dans le choix du positionnement et dans la mise en place éventuelle de boudins d'eau le cas échéant.

NOTICE D'INSTALLATION

NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE TOUTES LES ETAPES DE LA POSE AVANT LA MISE EN PLACE AFIN D'EVITER TOUTES MANIPULATIONS INUTILES

Consignes pour bassins enterrés

ETAPE 1 Choix du côté stockage

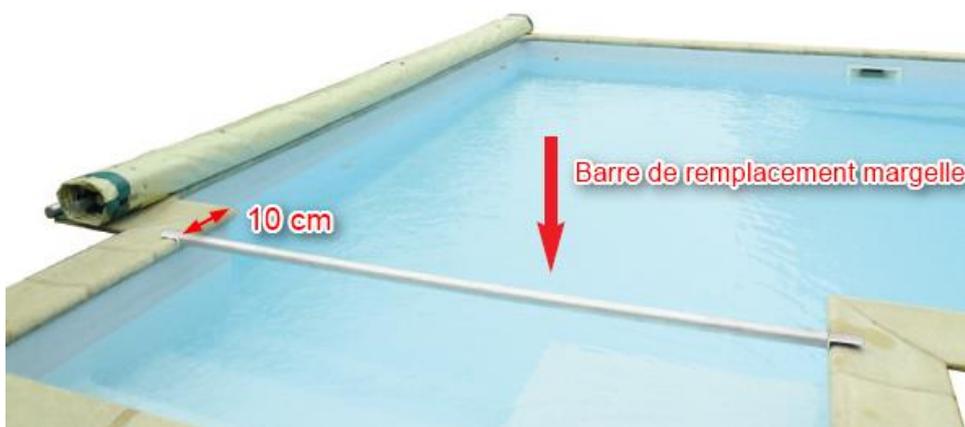
Positionner la couverture sur la largeur de la piscine du côté stockage (couverture enroulée), face couleur beige tournée vers le sol.

Dans le cas d'un escalier sur la largeur, le côté stockage sera obligatoirement à l'opposé de l'escalier



ETAPE 2 Uniquement pour les bassins avec escalier sur la longueur

Dans le cas d'une piscine avec un escalier sur la longueur, mettre en place la barre de remplacement margelle à environ 10cm du bord intérieur du bassin. C'est sur cette barre que va s'appuyer la couverture lors de son déroulement.



ETAPE 3 Déroulement

Faire maintenir (si vous êtes seul(e), utiliser des sacs de sable) la couverture côté stockage pendant que l'autre personne la déroule à l'aide de la sangle centrale de déroulement.



ETAPE 4 Centrage

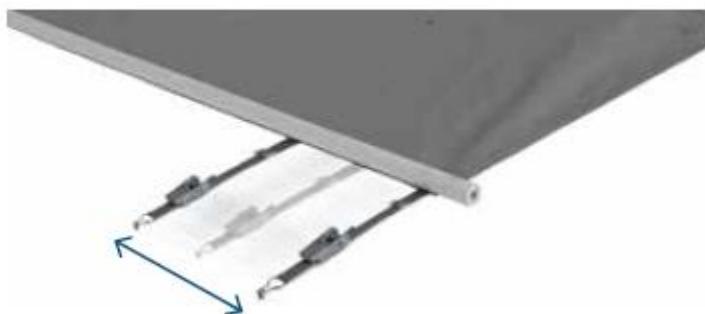
Centrer la couverture sur le bassin en respectant un débord périphérique au bassin d'au moins 20 cm sur tout le périmètre. La décaler de quelques centimètres sur la longueur vers le côté fixe (côté stockage) afin de compenser l'allongement lors de la tension avec les cliquets.

En cas de bloc de filtration, se reporter page 7 pour des informations complémentaires.

En cas d'escalier dans la longueur, venir recouvrir la barre de remplacement margelle et positionner manuellement la toile de l'escalier (bien s'assurer du débord homogène autour de l'escalier).



Modèle Norwind uniquement : si nécessaire, il est possible de déplacer les sangles côté stockage et déroulement. Pour cela, dévisser légèrement les 3 vis du patin de protection situé sous la barre, faire coulisser la sangle concernée à la position souhaitée puis revisser les vis du patin.



Si le blocage de la sangle à cette nouvelle position est souhaité, dévisser complètement le patin et le revisser au niveau de la nouvelle position de la sangle. Pour cela, réutiliser les vis de fixation du patin (vis auto-perceuses).

Remarque concernant les étapes à venir : si, suite à un défaut de perçage, les pitons douille présentent du jeu dans le dallage, il est nécessaire d'ovaliser la douille à l'aide d'un marteau.

ETAPE 5 Fixation côté stockage

En face chaque sangle, percer en Ø 12mm à une profondeur de 80 mm. Insérer les pitons manuellement puis les enfoncer à l'aide d'un maillet : seule la partie supérieure arrondie doit être visible.



ETAPE 6 Mise en place des sangles côté stockage

Soulever les pitons escamotables et venir y bloquer l'anneau de chaque sangle.

ETAPE 7 Fixation côté déroulement (sangle avec cliquet + anneau)

Se positionner sur la largeur opposée. En face chaque sangle, percer en Ø 12 mm à une profondeur de 80 mm à environ 50 cm de la barre. Insérer les pitons manuellement puis les enfoncer à l'aide d'un maillet : seule la partie arrondie doit être visible.



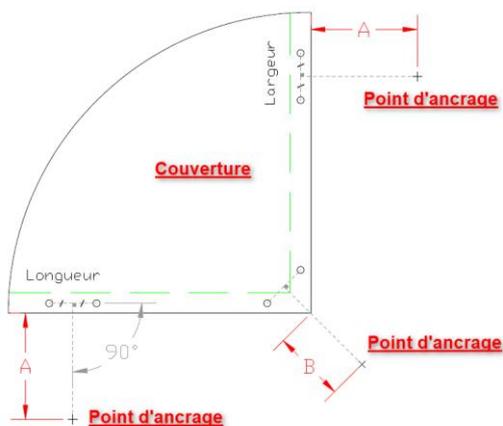
ETAPE 8 Mise en place des sangles côté déroulement

Soulever les pitons escamotables et venir y bloquer l'anneau de chaque sangle (photo étape 6). Passer chaque sangle dans la fente de chaque cliquet. Actionner chaque cliquet à plusieurs reprises afin d'obtenir une tension optimale et uniforme de la couverture. **Bien répartir la tension de la couverture en agissant de façon symétrique sur les cliquets** afin d'éviter notamment toute détérioration de la couverture. Terminer la pose en rabattant le(s) cliquet(s) à l'horizontal.



ETAPE 9 Uniquement pour les bassins avec escalier sur la longueur : fixation et mise en place de l'escalier

En face de chaque paire d'œillets de la toile de l'escalier, percer en \varnothing 12mm à une profondeur de 80mm à une distance de 50cm (cote A) ou 40cm (cote B). Insérer les pitons manuellement puis les enfoncer à l'aide d'un maillet : seule la partie supérieure arrondie doit être visible.



Mettre en place les sandows clics (côté fermeture du crochet plastique vers le haut) au niveau de la toile de l'escalier ainsi que sur la toile principale de la couverture (côté opposé à l'escalier) afin d'équilibrer l'effort de tension et éviter un déplacement de la toile principale vers l'escalier.



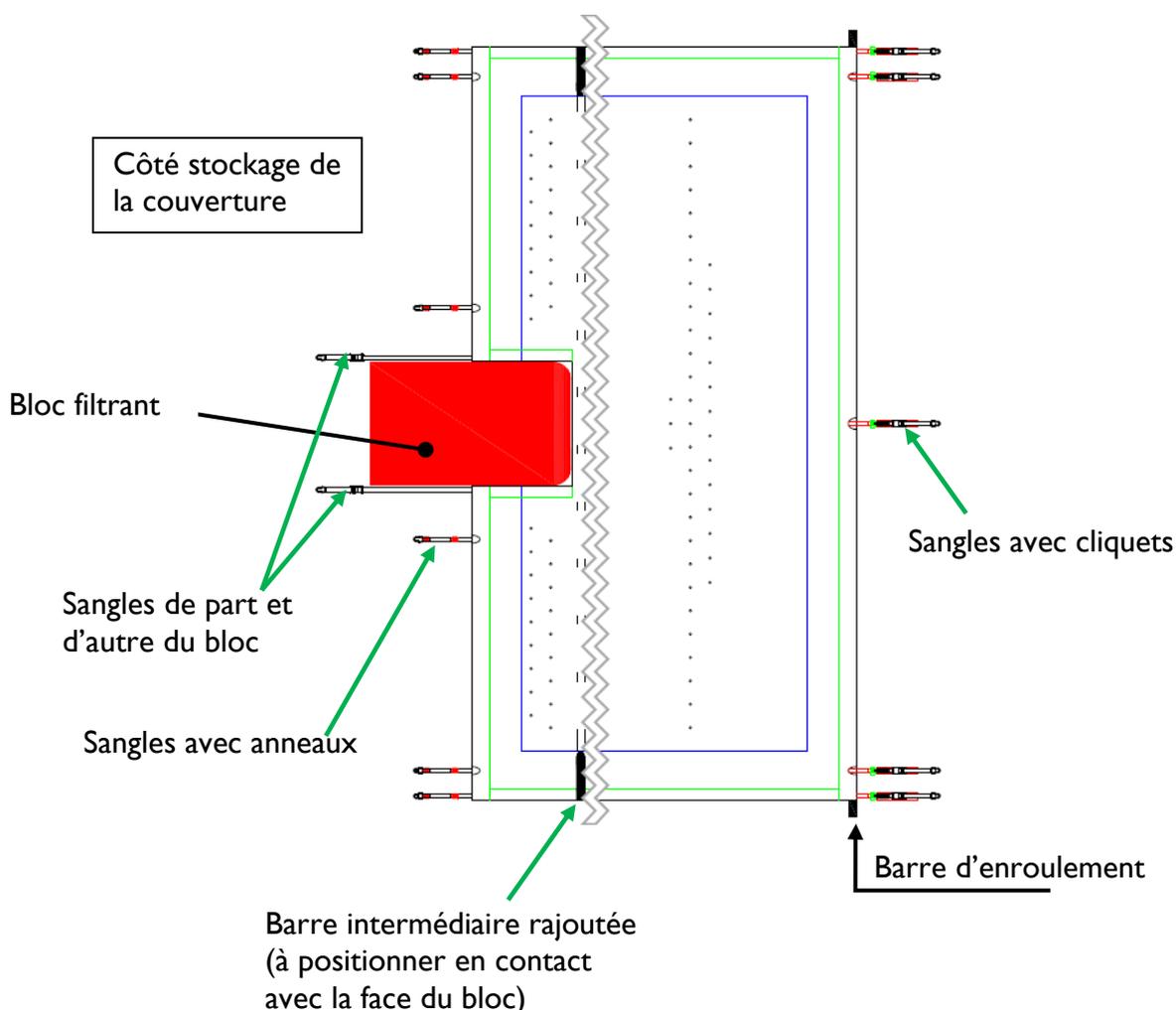
Informations complémentaires concernant les bassins comportant un bloc filtrant

Deux sangles de part et d'autre du bloc sont rajoutées. Ces sangles sont à mettre en tension à l'aide des deux cliquets supplémentaires fournis. La mise en tension de ces sangles doit avoir lieu après que la couverture ait été installée et mise en tension.

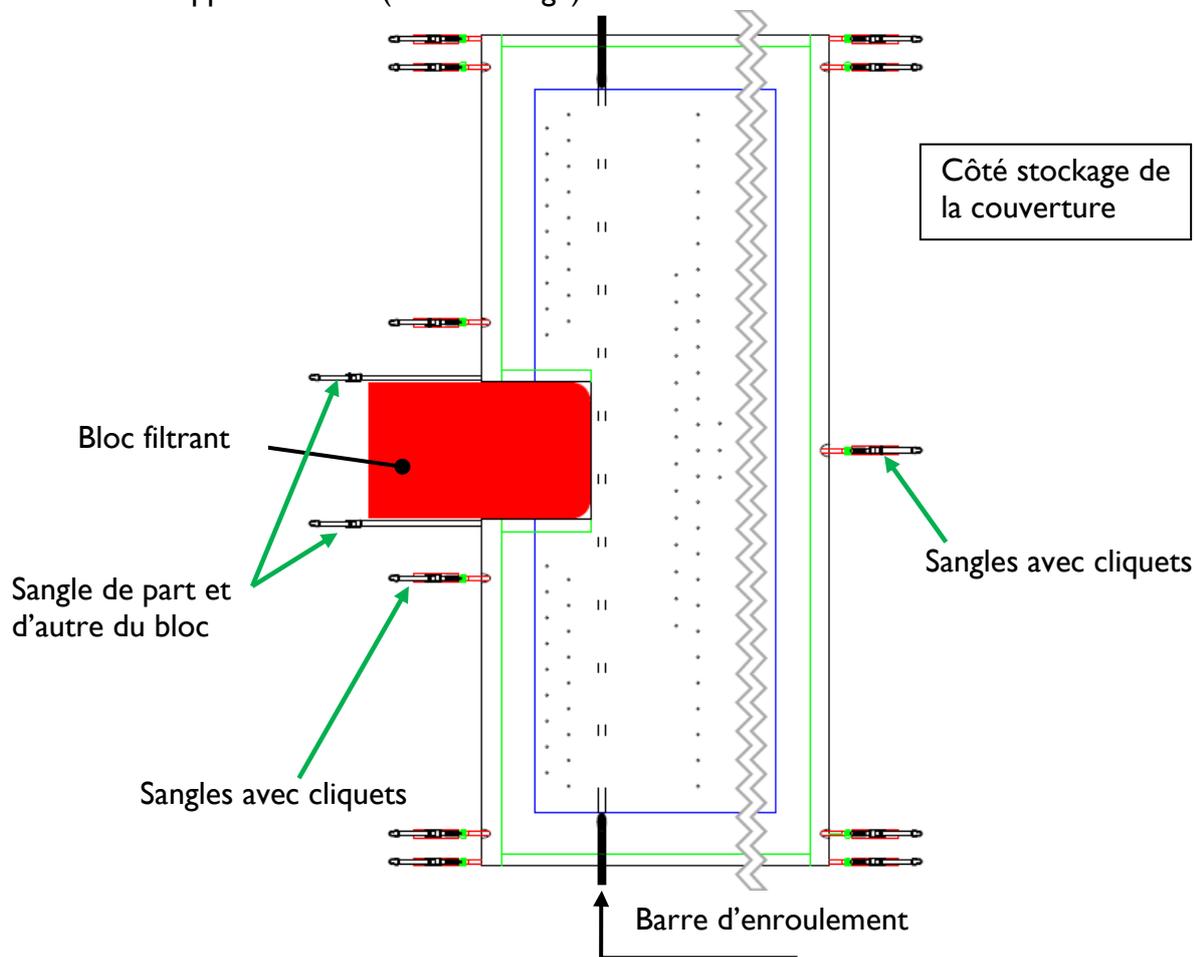
Une barre intermédiaire est rajoutée devant le bloc filtrant. Cette barre doit impérativement être en contact avec la face avant du bloc.

Pour cela :

- dans le cas d'un bloc côté stockage (côté opposé à la barre d'enroulement et aux cliquets de tension ; cas standard préconisé) :
 - présence de sangles avec anneaux côté stockage et de sangles avec cliquets côté opposé
 - percer la position des pitons des sangles avec anneaux (côté stockage) de telle sorte que la barre soit en appui contre le bloc

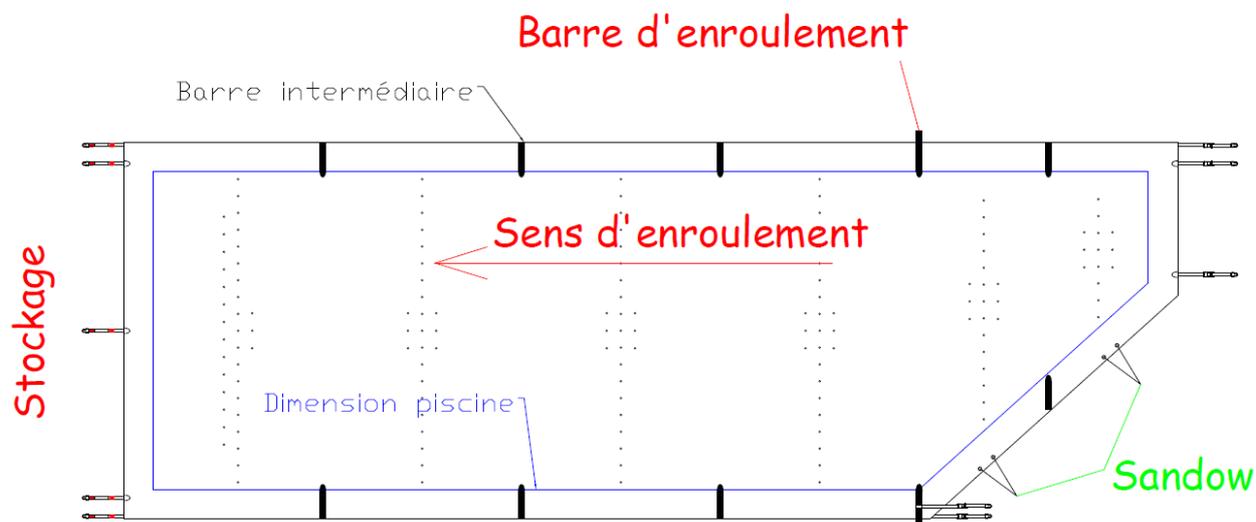


- dans le cas d'un bloc côté opposé au côté stockage (côté où se trouve la barre d'enroulement) :
 - o la barre intermédiaire sert de barre d'enroulement
 - o présence de sangles avec cliquets côté stockage et côté opposé
 - o agir sur les cliquets côté opposé au stockage afin de positionner la barre en contact avec le bloc puis tendre la couverture en agissant sur les cliquets positionnés du côté opposé au bloc (côté stockage)



Informations complémentaires concernant les couvertures avec pans coupés (cas non standards avec plus-value et devant faire l'objet d'une demande spécifique)

Présence de sandow(s) au niveau du pan coupé à mettre en tension à l'aide des pitons fournis (position des pitons à environ 50cm du bord de bâche).



NOTICE D'UTILISATION

La personne effectuant la manœuvre doit s'assurer de l'absence de baigneur et toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture et de fermeture. Il est impératif d'ouvrir ou de fermer la couverture intégralement, sans jamais la laisser en position intermédiaire.

Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant (entre 5cm et 15cm sous la margelle). Il est interdit de marcher sur la couverture lorsque celle-ci est en place sous peine de déformer les barres transversales.

OUVERTURE DU BASSIN

Détendre les sangles en desserrant les cliquets (débloquent en soulevant la languette à ressort), puis les retirer afin de ne pas les enrouler dans la couverture (risque de déchirures non pris sous garantie).

Mette en place la sangle de déroulement (centrée sur la largeur) en actionnant la boucle d'accrochage rapide.

Connecter l'embout de la manivelle (carré male) sur l'axe d'enroulement (carré femelle).

Enrouler la couverture à l'aide de la ou des manivelles (deux manivelles selon la surface du bassin).

En cas d'escalier sur la longueur, retirer et ranger la barre de remplacement margelle.

FERMETURE DU BASSIN

En cas d'escalier sur la longueur, mettre en place la barre de remplacement margelle.

Dérouler la couverture en tirant sur la sangle de déroulement, centrer la couverture sur le bassin, attacher les cliquets aux sangles de la couverture, reprendre à partir de l'étape 8 de la notice d'installation. En position fermée, la couverture devra disposer d'un appui d'au moins 20cm minimum sur les margelles.

NOTICE D'ENTRETIEN (à la charge de l'utilisateur)

Ne pas laisser de feuilles s'amonceler et pourrir sur la couverture.

Nettoyer régulièrement la couverture en la retirant du bassin et en la plaçant à plat sur un support adapté (attention aux végétaux et objets coupants qui risquent d'altérer la toile). Rincer à l'eau courante les 2 faces de la couverture et, si besoin, nettoyer à l'aide d'une éponge non abrasive les zones les plus sales (imprégnée de nettoyant ligne d'eau si besoin). Ne pas utiliser de produits abrasifs ni de solvants pour nettoyer la couverture.

Les pitons douille devront être nettoyés et lubrifiés régulièrement afin de ne pas altérer leur fonction escamotable, ce qui pourrait présenter un risque (lésions aux pieds en cas de choc, chute).

En cas de détérioration, procéder au remplacement des pièces défectueuses par des pièces d'origine.

Périodicité de l'entretien :

TACHES	PERIODICITE MINIMALE
Contrôle visuel des éléments de fixation et d'entraînement.	A chaque utilisation.
Nettoyage complet.	Tous les 3 mois.
Contrôle approfondi de l'ensemble des composants de la couverture (état et assemblage toile, coutures, sangles, cliquets, pitons, patins anti abrasion, ...).	Tous les 4 mois ET Après chaque évènement exceptionnel (chute, forte pluie, tempête, neige, choc particulier...).
Déneigement de la couverture au moyen d'un outil non contondant (type brosse de fond synthétique ou balai).	En cas de neige.

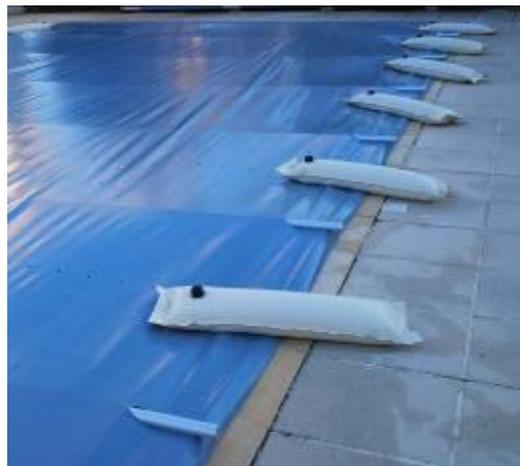
HIVERNAGE : Positionner la couverture en position fermée et **maintenir le niveau d'eau constant et conforme aux préconisations du fabricant (entre 5 et 15cm sous la margelle).**

Pendant la saison hivernale, Il est primordial de déneiger la couverture à l'aide d'une brosse télescopique en cas de chute de neige afin d'éviter la déformation des barres transversales.

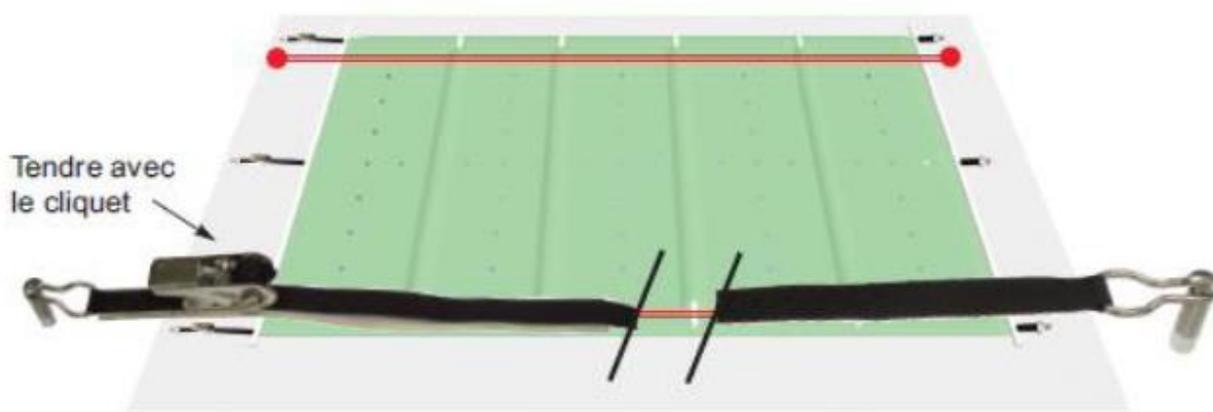
L'installation d'un « kit neige » et/ou « kit vent » et/ou boudins d'eau amovibles est préconisée.

Option boudins d'eau

Boudins d'eau à positionner entre 2 barres perpendiculairement à la longueur de la couverture.



Option Kit vent

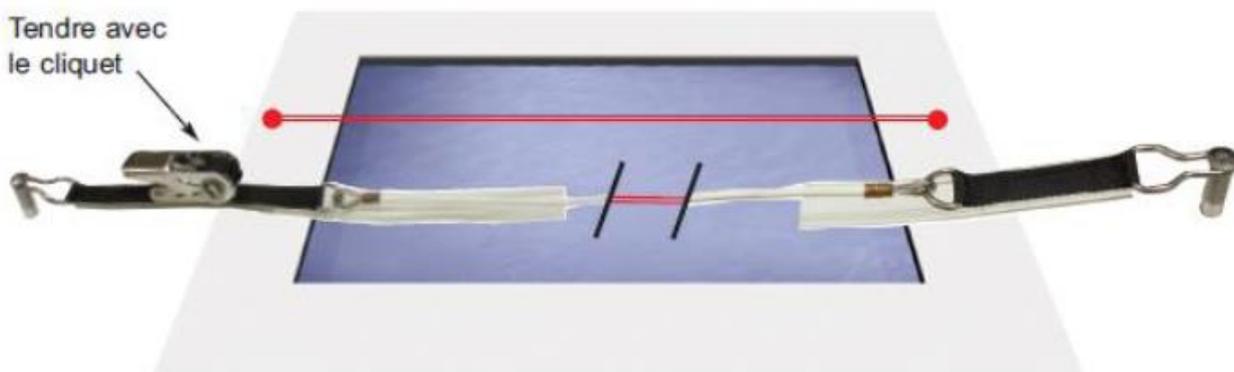


Mise en tension de sangles au-dessus de la couverture dans le sens de la longueur. Les deux sangles s'installent après la mise en place de la couverture à 10cm du bord de la couverture.

Se référer à la notice de pose spécifique fournie avec le kit.

En cas de vent supérieur à 90km/h, prévoir de lester le bord de la couverture avec des boudins d'eau amovibles.

Option Kit neige :



Mise en tension de câbles en acier inoxydable sous la couverture dans le sens de la longueur (les câbles vont soutenir les barres intermédiaires). Les deux câbles s'installent avant la mise en place de la couverture au 1/3 et 2/3 de la largeur du bassin.

Se référer à la notice de pose spécifique fournie avec le kit.

NOTICE DE MAINTENANCE

Toutes les interventions de maintenance doivent être réalisées par un professionnel qui prendra contact, si nécessaire, avec le fabricant (coordonnées en fin de document).

En cas d'usure ou de détériorations, remplacer immédiatement la pièce défectueuse. Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine et conformes à la norme NF P 90-308.

Si ce dysfonctionnement empêche la fermeture et la sécurisation du bassin, toutes les mesures nécessaires devront être prises afin d'empêcher l'accès au bassin des jeunes enfants et ce jusqu'à réparation par un professionnel compétent.

CONDITIONS DE GARANTIE

La toile et les barres aluminium sont garanties contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 3 ans à compter de la date de livraison.

Les autres pièces (sangle, manivelle, pitons inox, anneau de fixation, patins anti abrasion, bouchons d'extrémité) sont garantis contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice de montage et d'entretien. La garantie ne s'appliquera pas en cas de non-respect de ces conditions. Aucune garantie ne saurait être validée à défaut de règlement intégral.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

La présentation de la facture d'achat sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à au fabricant sera, au choix de ce dernier, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services du fabricant. Tous les autres frais seront à la charge de l'acheteur.

Pour bénéficier de cette garantie, tout produit doit être soumis au préalable au service après-vente du fabricant, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou toute réparation.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent. **Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale, les défauts résultant d'un montage et/ou d'un emploi non conformes (par exemple : non-déneigement en cas de chute de neige, vents violents supérieurs à 90km/h, grêle violente), et les modifications du produit réalisées sans le consentement écrit et préalable du fabricant.** Dans le cas où la bâche serait exposée à de fortes rafales de vent, nous vous conseillons d'installer des boudins d'eau de calages en périphérie. Les dégâts occasionnés par le vent ne rentrent pas dans le cadre de la garantie.

Garantie légale : A la condition que l'acheteur fasse la preuve du vice caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (article 1641 et suivants du Code civil).

Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un bref délai à compter de la découverte du vice caché (article 1648 du Code civil).